



DES QUESTIONS ?

Peut-on pique-niquer sur le parc ?

Oui, Il existe des tables de pique-nique au sein du parc.

Les accompagnateurs payent-ils le droit d'entrée ?

Non, l'accès à la zone du parc est gratuit pour toutes les personnes qui ne pratiquent pas.

Quel est le meilleur jour pour venir sans qu'il y ait trop de monde ?

Hors saison le mercredi et en haute saison les jours les moins fréquentés sont les samedis

Peut-on laisser des affaires à l'accueil ?

Non, pas de consigne.

Est-ce que je peux entrer sur le parc avec mon chien ?

Oui, les animaux sont acceptés sur le parc à partir du moment où ils sont tenus en laisse.

A partir de quel âge mon enfant peut-il venir seul au parc ?

Nous déconseillons l'accès au parc aux mineurs non accompagnés ; toutefois, nous les acceptons à partir de 15 ans sous la responsabilité parentale.

Avez-vous des places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite ?

Oui, ce sont les premières places proches de l'accueil.

Y a-t-il des restrictions de taille et d'âge pour certains jeux ?

Oui, l'accès à chaque parcours se fait surtout en fonction de vos compétences. Les opérateurs au sol peuvent vous renseigner sur les possibilités de monter aux niveaux supérieurs.